



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	37	11	1

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 18 novembre 2011

**OBJET : 11-1 - CASINO EDEN BEACH
- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
DE SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2010 -
INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le vendredi 18 novembre 2011 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 10/11/2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Ministre chargé des Affaires européennes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Jacques BAYLE, Mme Martine SAVALLI, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Agnès GAILLOT, Mme Khéra BADAOU, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

2418/11

Procurations

Mme Anne-Marie DUMONT à M. André-Luc SEITHER
Mme Edith LHEUREUX à M. André PADOVANI
M. Alain BIGNONNEAU à Mme Yvette MEUNIER
M. Henri CHIALVA à M. Alain CHAUSSARD
M. Michel GASTALDI à M. Serge AMAR
M. Jacques BARBERIS à Mme Marguerite BLAZY
M. Yves DAHAN à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
Mme Marina LONVIS à Mme Martine SAVALLI
M. Jonathan GENSBURGER à M. Matthieu GILLI
Mlle Pierrette RAVEL à M. Gérard MOLINE
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE

Absents : M. Georges ROUX

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le **25/11/11**
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le

29 NOV. 2011

Pour le Maire,

Par délégation du Maire,
Ministre chargé des Affaires européennes,
Le Maire Municipal,


Anthony CLAVERIE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAOU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

11-1 - CASINO EDEN BEACH - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2010 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

La Commune a autorisé la S.A « Eden Beach Casino », par concession en date du 28 janvier 1997, à exploiter un casino sur son territoire pour une durée de 18 ans.

Le traité de concession a été modifié par trois avenants en date des 22 septembre 2000 et 1^{er} juin 2005 et 25 octobre 2010.

Conformément aux articles L. 1411-3 et R. 1411-7 du Code général des Collectivités territoriales, la S.A « Eden Beach Casino » a transmis à la Commune le rapport annuel du délégataire comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux se réunit à l'égard du présent projet le 15 novembre 2011, conformément à l'article L 1413-1 du Code général des Collectivités territoriales.

Le rapport et la synthèse des principaux éléments sont joints à la présente délibération.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE

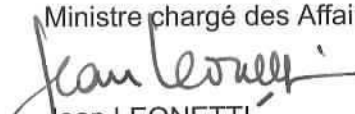
LE CONSEIL MUNICIPAL

- **PREND ACTE** du rapport 2010 transmis à la Commune par le délégataire S.A « Eden Beach Casino », conformément à l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,
Ministre chargé des Affaires européennes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.11-1 - CASINO EDEN BEACH - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC - EXERCICE
2010 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL -

Date de transmission de 29/11/2011

l'acte :

Date de réception de 29/11/2011

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte : DCM2418-11 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20111118-DCM2418-11-DE

Date de décision : 18/11/2011

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.2. Délégation de service public